MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT
Av. Cardinal Emile Biayenda – Centre-ville
B.P. 2090
Tél. (242) 06 820 76 92 & 05 718 71 80
e-mail : caissecca@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Brazzaville, le 17 AOUT 2022

NOTE
SUR LES MODALITES DE CONSTATATION DES REMBOURSEMENTS AU TITRE DE LA DETTE ENVERS LA CHINE ET DES TRADERS

-=-=-=-=-=-=-=--=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

La dette envers la République Populaire de Chine et celle envers les traders sont matérialisées par des conventions signées entre l'Etat et ces différents créanciers. Les termes issus de ces conventions ont généré des échéanciers.

Compte tenu des mécanismes spécifiques de remboursement de ces dettes (paiement à échéances à partir des comptes séquestrés), la CCA procède à chaque échéance à la mise à jour du tableau d'amortissement initialement enregistré dans la base de données de la dette publique.

Les créanciers payés à partir des comptes séquestrés communiquent régulièrement à la partie congolaise la situation du compte après prise en compte des paiements.

CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT.-